



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LA DRÔME PLACÉE EN VIGILANCE ORANGE « ORAGES » Valence, le 1 juillet 2020

Le département de la Drôme a été placé en vigilance orange par Météo France pour **risque d'orage** mercredi 01 juillet 2020, de 14h00 à 22h00.

Ces orages peuvent être localement violents, avec de fortes pluies (jusqu'à 20-30 mm en moins d'une heure) durant quelques heures (3 à 6 heures), de fortes rafales de vent (60 à 80 km/h) et de chutes de grêle.

Conseils de comportement :

- A l'approche d'un orage, prenez des précautions d'usage pour mettre à l'abri des objets sensibles au vent ;
- Ne vous abritez pas sous les arbres ;
- Évitez les promenades en forêts et les sorties en montagne ;
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques ;
- Signalez sans attendre les départs de feux dont vous pourriez être témoins ;
- Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ;
- Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr



@Prefet26



Préfet de la Drôme